

La vie et l'œuvre d'Yves Laloy (1920-1999) : l'aventure surréaliste d'un artiste solitaire

Suzanne NOUHAUD-DUCO

[Former member](#)

[PhD](#)

Thesis director

[Serge LEMOINE](#)

Additional information

Status of thesis

Defended

Defense date

03/12/2005

Thesis

Summary

- Architecte de formation, Yves Laloy se consacre exclusivement à la peinture en 1952. Remarqué par André Breton en 1958, il choisit néanmoins de poursuivre dans la solitude ses recherches plastiques en utilisant simultanément plusieurs vocabulaires : des constructions géométriques et biomorphiques, ou bien un art figuratif. Ses œuvres géométriques contiennent les tensions d'un monde intérieur et une conception énigmatique de l'univers : André Breton y décelait une « clairvoyance hors de pair ». Ce double aspect de l'œuvre d'Yves Laloy permet de le rattacher d'une part à l'abstraction – sans qu'on puisse y trouver des sources d'inspiration – d'autre part au courant surréaliste auquel il a emprunté certains thèmes, dont l'humour. La rigueur géométrique et le biomorphisme surprennent par leur audace picturale ; ils expriment une vision surréaliste du monde et traduisent un puissant sentiment cosmique. Dans son œuvre figurative, Yves Laloy reprend les grands thèmes surréalistes, il invente une iconographie personnelle, créant, par une schématisation des corps et des visages traités en aplats, des personnages grotesques, cocasses ou terrifiants. Il traite aussi des thèmes universels avec un état d'esprit surréaliste. Dans les deux cas, il associe les mots à la peinture ; en utilisant les correspondances entre les images et les sons, il invente avec humour un univers insolite et irrationnel. Artiste inspiré, surréaliste dans l'âme, Yves Laloy reste encore méconnu. Cependant, grâce d'abord à André Breton, puis à des galeristes éclairés, il a participé aux grandes expositions surréalistes en France et à l'étranger. Il a créé une œuvre riche et multiple, avec une totale liberté d'esprit, enrichissant l'Histoire de l'art par ses inventions plastiques.

Jury

- Arnauld Pierre, prés. (Grenoble 2)
- Thierry Dufrêne (Paris 10)
- Emmanuel Guigon
- Serge Lemoine (Paris 4).